Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Distr. générale
4 mai 2022
Français
Original : anglais

Conseil du développement industriel
Cinquantième session
Vienne, 21-23 novembre 2022

Comité des programmes et des budgets
Trente-huitième session
Vienne, 21 et 22 juin 2022
Point 9 de l'ordre du jour provisoire
Projet de plan d'investissement à moyen terme actualisé

Projet de plan d'investissement à moyen terme 2022-2025

Rapport du Directeur général

Conformément au paragraphe l) de la décision IDB.43/Dec.6 adoptée par le Conseil du développement industriel à sa quarante-troisième session, le présent document contient une version actualisée du projet de plan d'investissement à moyen terme qui sera financé par le Fonds d'équipement. Il actualise le projet de plan d'investissement publié sous la cote IDB.49/11-PBC.37/11.

1. Le projet de plan d'investissement à moyen terme actualisé pour 2022-2025 prévoit des dépenses d'équipement d'un montant total de 1,6 million d'euros en 2022-2023 et de 700 000 euros en 2024-2025. Grâce à ces investissements, le progiciel de gestion intégré (PGI), les plateformes Web, les outils de communication de données et de collaboration ainsi que l'infrastructure numérique de l'ONUDI pourront suivre les progrès technologiques, rester résilients et s'adapter à l'évolution des besoins opérationnels. L'Organisation pourra aussi innover et contribuer à un développement industriel inclusif et durable.

2. Conformément aux critères énoncés au paragraphe 36 du document IDB.43/5, les tableaux présentés ci-après répertorient les améliorations du PGI, de l'infrastructure numérique et d'autres systèmes informatiques prévues pour 2022-2025, qui constituent des dépenses d'équipement dont le montant devrait dépasser le seuil de 200 000 euros. Y figurent également le calendrier et le coût estimatifs de ces améliorations. Les propositions de dépenses d'équipement sont conformes aux lignes directrices internes approuvées qui ont été promulguées en 2018 pour le Fonds d'équipement, et elles ont été revues par la suite de manière à prendre en compte les Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS). Leur actualisation répond au besoin légitime qu'a l'ONUDI de renforcer sa cybersécurité et ses contrôles en matière d'informatique.

3. La comparaison avec d'autres organismes des Nations Unies montre que les PGI classiques doivent être soumis à un examen complet sept ou huit ans après leur mise

Pour des raisons de durabilité, le présent document n'a pas été imprimé. Les membres des délégations sont priés de bien vouloir se référer aux versions électroniques de tous les documents.

V.22-02424 (F) 100522 110522

Merci de recycler

en œuvre initiale. Le coût de ces importantes mises à niveau représente généralement 30 % à 40 % du coût initial du projet. Le budget total de l'ONUDI pour la mise en œuvre du PGI était de 13 millions d'euros. Par ailleurs, SAP mettra fin, d'ici à 2027, à la maintenance de la majeure partie du PGI actuel de l'Organisation.

4. En 2021, l'ONUDI a soumis son PGI à un test de validation sur la plateforme de la prochaine génération (S/4 HANA). Face aux résultats encourageants de ce test, une transition progressive vers ce système a été proposée à la Conférence générale, à sa dix-neuvième session, dans le document de séance intitulé « Investment proposal for unutilized balances » (Proposition d'investissement pour le solde inutilisé) (GC.19/CRP.9, en anglais seulement). Les ressources du Fonds d'équipement n'étant actuellement pas suffisantes pour financer la mise en œuvre complète de la plateforme du PGI de la prochaine génération, une proposition d'investissement distincte sera élaborée, et présentée au Conseil du développement industriel à sa cinquantième session, en novembre 2022.

5. L'ONUDI s'appuie sur plusieurs produits Microsoft pour son infrastructure, ses logiciels de bureau et sa productivité. À compter du 14 octobre 2025, plusieurs de ces produits ne bénéficieront plus de services d'assistance technique, c'est pourquoi il faut les remplacer avant cette date pour garantir la sécurité, l'efficacité et la continuité des opérations.

6. En conséquence, l'ONUDI propose d'adopter la suite Microsoft 365, composée de produits et d'applications innovants qui, entre autres, permettent une meilleure mobilité ainsi qu'une communication et une collaboration transparentes, offrent des fonctions de sécurité et nécessitent une maintenance réduite. Cette transition nécessiterait de remplacer les ordinateurs anciens, qui risquent de ne pas être compatibles avec certains composants des logiciels de pointe actuels.

7. La mise en œuvre des propositions sera subordonnée aux contributions faites au Fonds d'équipement et à la capacité qu'aura l'ONUDI de financer les dépenses renouvelables supplémentaires qui résulteront de ces éventuels investissements. Les États Membres sont encouragés à verser des contributions volontaires au Fonds d'équipement afin d'alléger la charge que font peser les dépenses d'équipement sur les ressources du budget ordinaire.

Tableau 1
Principaux investissements proposés pour 2022-2023

Degré de priorité	Description de l'investissement	Calendrier estimatif	Montant estimatif en millions d'euros
	Applications de gestion et intégration		
1	*Amélioration des systèmes informatiques pour des contrôles plus efficaces, une meilleure gestion des dossiers, des méthodes de travail renouvelées, des analyses plus fines, une transparence accrue et la transformation numérique* : Il s'agit d'une dépense d'équipement (destinée en particulier au financement d'immobilisations incorporelles telles que les licences et le développement informatiques). Elle vise à améliorer l'environnement informatique de l'Organisation, notamment le PGI, pour des contrôles et des procédures plus efficaces, des méthodes de travail renouvelées et des mécanismes de transparence plus solides, compte tenu également d'exigences supplémentaires.	2022-2023	0,3
2	*Mise en œuvre du système de gestion de la sécurité de l'information de l'ONUDI* : De nouveaux systèmes spécialisés seront nécessaires pour prendre en charge cette fonction lorsque l'ONUDI commencera à la mettre en œuvre. Cet investissement financera les dépenses non renouvelables associées à ces nouveaux systèmes.	2023	0,3
Total partiel pour 2022-2023			**0,6**
	Infrastructure numérique, opérations et sécurité informatique		
1	*Installations informatiques de reprise après sinistre et du centre de données hors site* : Ces installations nécessitent une mise à niveau afin de permettre la continuité des opérations pour le cas où le centre de données du Siège serait hors service. Le centre de données hors site est un élément essentiel du plan de continuité des opérations de l'ONUDI, mais il est nécessaire d'investir également dans les installations primaires sur site. Cela permettra de protéger davantage et de garantir la sécurité des systèmes et des données critiques de l'ONUDI.	2022-2023	0,3
2	*Suite Microsoft 365 pour le Siège et les bureaux hors Siège* : Conformément aux meilleures pratiques suivies au sein du système des Nations Unies, l'ONUDI a l'intention d'adopter un logiciel de productivité client moderne reposant sur l'informatique en nuage (Microsoft Office 365, Microsoft Teams, Azure Active Directory, authentification multifactorielle, etc.). Cette solution permettrait d'améliorer considérablement le confort des utilisateurs et de renforcer la sécurité et les contrôles, en particulier pour le personnel mobile et les bureaux hors Siège. Cet investissement ne financerait que les dépenses (non renouvelables) liées à la mise en œuvre du logiciel, les dépenses renouvelables étant inscrites dans le projet de budget ordinaire.	2022-2023	0,4
3	*Matériel du centre de données du Siège de l'ONUDI* : Le centre de données de l'ONUDI a bénéficié d'importants investissements en 2018. Cet investissement vise à financer le matériel qui n'a pas été remplacé en 2018 et qui ne bénéficiera bientôt plus de services d'assistance technique, ainsi que le développement des systèmes de stockage et de sauvegarde, nécessaire pour faire face à la croissance organique des données conservées dans les systèmes sur site.	2022-2023	0,3
Total partiel pour 2022-2023			**1,0**
Total pour 2022-2023			**1,6**

Tableau 2
Principaux investissements proposés pour 2024-2025

Degré de priorité	Description de l'investissement	Calendrier estimatif	Montant estimatif en millions d'euros
	Infrastructure numérique, opérations et sécurité informatique		
1	*Matériel du centre de données du Siège de l'ONUDI* : Le centre de données de l'ONUDI a bénéficié d'importants investissements en 2018. Il est prévu qu'une partie du matériel acquis approchera de la fin de sa durée de vie économique et qu'elle devra être améliorée ou complétée pour être maintenue au niveau de résilience nécessaire.	2024	0,3
2	*Remplacement des ordinateurs anciens de l'ONUDI* : Le système d'exploitation actuel des ordinateurs de bureau de l'ONUDI (Windows 10) cessera de recevoir les mises à jour de sécurité essentielles d'ici à octobre 2025. Cet investissement est destiné à financer le remplacement des ordinateurs qui n'ont pas pu l'être au moyen du budget ordinaire et qui ne prendront plus en charge le nouveau système d'exploitation (Windows 11).	2024	0,4
Total pour 2024-2025			**0,7**
TOTAL GÉNÉRAL pour 2022-2025			**2,3**

Mesure à prendre par le Comité

8. Le Comité est invité à prendre note des informations fournies dans le présent document et à encourager les États Membres à verser des contributions volontaires afin de financer les investissements proposés.